

QUESTION

La pratique, si générale dans l'antiquité et qui se maintint dans les temps modernes (jusqu'au XVIII e siècle en France), de torturer un inculpé pour lui arracher des aveux ne paraît guère dans la Bible qu'à l'état d'intention non réalisée : le tribun romain chargé de soustraire Paul à l'émeute juive de Jérusalem se disposait à lui faire « donner la question » pour connaître de lui les griefs des émeutiers ; la torture, en l'espèce, était celle des verges (voir Crimes, délits et peines), et les bourreaux étaient en train d'attacher l'apôtre pour le rouer de coups lorsqu'en révélant son titre de citoyen romain il se fit immédiatement libérer ([Ac 22:24,29](#)). Le mot grec signifiant ici « donner la question » est le très rare verbe composé *anetazeîn*, dont la forme simple *etazeîn* signifie « éprouver » dans Sag 2:19 : « Éprouvons le juste par l'outrage et les tourments, pour connaître sa douceur et sa patience. » Les supplices infligés par Antiochus aux Juifs du temps des Macchabées, pour arracher leur abjuration (2Ma 6 et 7), étaient du même ordre de barbarie.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

